



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUE AU GABON

Financement : BIRD | ID : P157473 | Prêt N° : 86990-GA

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

N° : AMI/03-2021/UCP du 22/07/2021

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le Gouvernement gabonais a obtenu de la Banque mondiale un accord de principe pour le financement d'un Projet de Développement des Statistiques au Gabon (PDS). Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités de la Direction Générale de la Statistique, à produire les données clés manquantes au Gabon et à améliorer la production statistique et les pratiques dans la diffusion des données.

La préparation et l'exécution du PDS sont confiées à une Unité de Coordination de Projet (UCP), logée à la Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (CN-TIPPEE), qui se propose de s'attacher les services d'un Spécialiste pour l'assister dans la conduite et la coordination des activités de sauvegardes environnementales et sociales.

En effet, le PDS envisage de dynamiser très prochainement ses activités avec des enquêtes de terrain mais également, la réhabilitation des bâtiments administratifs devant abriter le futur Institut National de la Statistique (INS). Cette accélération des activités amène à une augmentation rapide de la charge de travail relative aux aspects de sauvegardes environnementales et sociales.

2- TACHES DU CONSULTANT

1. Tâches et responsabilités du spécialiste en sauvegardes sociales

1.1 Missions Générales du Consultant

Le/la Spécialiste en Sauvegardes Sociales, placé sous la responsabilité hiérarchique du Coordonnateur du projet, devra exécuter sa mission conformément aux dispositions en vigueur au Gabon et aux politiques et procédures de la Banque mondiale en la matière.

L'étendue des services du/de la Spécialiste en Sauvegardes Sociales consiste principalement à **superviser l'élaboration et la mise en œuvre des instruments de sauvegardes sociales** (CGES, CPPA, EIES, PGES, PAR/PSR, etc.), afin d'assurer la bonne exécution des activités sans impacts nuisibles sur l'exécution du projet.

De manière périodique (une fois par mois), le Spécialiste devra assurer le reporting, le suivi de la mise en œuvre des activités de sauvegardes sociales à travers **un rapport d'activités permettant de rendre compte de l'avancement des activités**. Il devra également contribuer à la rédaction du Rapport trimestriel de Suivi Financier (RSF).

Il sera également amené à collaborer avec le Spécialiste du Suivi-Évaluation, sur la collecte et le reporting des données relatives aux indicateurs de performance sociale, en s'assurant de leurs qualités et de leur précision.

1.2 Missions spécifiques du Consultant

1.2.1 Mission : Sauvegardes sociales

Spécifiquement, le Spécialiste en sauvegardes sociales aura entre autres à :

- Effectuer le suivi social des activités du Projet et ajustements nécessaires au besoin ;
- S'assurer de la prise en compte des questions de Violences Basées sur le Genre ainsi que les clauses environnementales et sociales dans les documents de passations de marché du projet ;
- Déterminer les stratégies à mettre en œuvre (formations, études, enquêtes, etc.) pour l'atteinte des objectifs du Projet dans concernant les mesures de sauvegarde sociale ;
- Veiller à la conception, à la mise en place et au suivi du mécanisme de gestion des plaintes du projet ;
- Assurer la vulgarisation du MGP
- Informer, sensibiliser et aider les structures bénéficiaires des Projets à mieux prendre en compte les questions sociales dans les activités des Projets ;
- S'assurer de la bonne documentation de l'ensemble des activités en matière de sauvegardes sociales ; préparer les rapports (ponctuels, trimestriels, annuels) sur la conformité en matière de sauvegardes sociales du projet ;
- Suivre de la prise en compte du genre dans toutes les activités du projet ;
- Développer un système de concertation, et d'échanges avec les structures impliquées dans la mise en œuvre et le suivi de l'application des mesures de sauvegarde social du projet ;
- Sensibiliser les décideurs et les responsables techniques du projet sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans le design et la mise en œuvre des activités ;
- S'assurer que le système de gestion des plaintes du projet est fonctionnel (dans la réception des plaintes et dans leurs traitements adéquats) et rapporter les résultats du système à la coordination du projet, aux experts de suivi-évaluation et à la Banque mondiale ;
- Participer à la mise en œuvre et au suivi des mesures de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) dans les activités du projet ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées en matière de mise en œuvre des activités sociales du projet.
- Préparer les Termes de Références (TDR) et le suivi des études sectorielles liées aux secteurs sociaux et contribuer à l'examen et à la revue des rapports d'études ;
- Organiser et participer au recrutement des consultants compétents pour la réalisation des études générales et spécifiques de cadre, de plan d'actions sociales ;
- Veiller à ce que les consultants recrutés exécutent leurs missions conformément aux exigences des bailleurs de fonds en matière de sauvegarde sociale et suivant les politiques en vigueur en matière de protection sociale au Gabon ;
- Contribuer à la supervision des consultations publiques pour une bonne prise en compte des points de vue des parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre des différentes activités du Projet ;
- Élaborer et mettre en œuvre le mécanisme de gestion de plaintes associées aux sous-projets (plaintes des riverains du chantier de réhabilitation des bâtiments de l'INS, plaintes pour harcèlements divers,

plaintes pour violences, etc.) ;

- Suivre la mise en œuvre des instruments de sauvegardes sociales, notamment les PAR/PSR et relatifs au Projet pour assurer leur conformité aux exigences nationales et aux directives de la Banque mondiale ;
- Calendrier prévu ;
- Veiller au strict respect des droits travailleurs et des conditions de travail pour toutes les personnes recrutées dans le cadre du projet. (Contrats de travail à jour, cotisations sociales, etc.)
- Veiller au respect strict des mesures HSE pendant la mise en œuvre des sous-projets ;
- Assurer la communication et le renforcement des capacités des acteurs des deux sous composantes dans le domaine des sauvegardes environnementale et sociale ;
- Contribuer à la validation des aspects d'Information – Éducation – Communication (IEC) des activités du projet pour un meilleur accompagnement social de proximité ;
- Participer aux missions de lancement, de supervision, de revue à mi-parcours, de revue du portefeuille et d'achèvement des projets/programmes sociaux et contribuer à l'élaboration des rapports.

3- QUALIFICATION ET EXPERIENCE

La CNTIPPEE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services (**à travers un lettre de motivation, CV, copies des diplômes et attestation de services**). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant individuel recherché pour la mission devra disposer :

- Avoir un diplôme supérieur en Sciences Sociales, Humaines, en Environnement ou domaines connexes (minimum Bac + 5).
- Au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration de politiques en matière au sein des projets financés par des partenaires financiers ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans la résolution de questions sociales (y compris la gestion des plaintes ou conflits) suscitées par des projets sociaux d'envergure comparable au PDS ;
- Avoir une expérience de terrain dans le contact avec les populations urbaines/rurales et les autorités administratives ;
- Justifier des expériences antérieures dans la préparation ou la mise en œuvre des études d'évaluation d'impact environnemental et social (NIES, EIE, PGES, PAR/PSR etc.) seront considérées comme un atout ;
- Une expérience dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales de la Banque mondiale.
- Avoir une connaissance des politiques opérationnelles de la Banque mondiale ;
- Justifier d'une expérience appréciable en matière d'implication et participation des parties prenantes, de gestion des risques sociaux (consultation ; évaluation et gestion des risques et impacts sociaux, renforcement des capacités, engagement citoyen, gestion des plaintes et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre, protection contre le travail des enfants, les aspects de violences basées sur le genre/ exploitation et abus sexuels y compris les violences contre les enfants, etc.) ;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;

Ces compétences devront ressortir dans le curriculum vitae que le candidat devra produire avec les justificatifs nécessaires (**diplômes, attestations de services faits, etc.**), si nécessaire.

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, Version Révisée en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables dans le cadre de ce projet.

À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant sera retenu et consulté à partir de la méthode de Sélection de **Consultant Individuel (CI)** et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011, Version Révisée de Juillet 2014 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires par courrier électronique à (tippeegabon@cntippee.org), une copie à (imbongo@cntippee.org) ou par téléphone au numéro : +241 11 73 19 63/074 12 45 45 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (heure locale = GMT+1).

Les plis porteront la mention suivante : « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES** ».

Les Manifestations d'Intérêt écrites en français en deux (02) exemplaires : un (01) original papier et une (01) copie numérique (dans une clé USB ou CD) doivent être déposées ou par **envoi électronique** suivi d'accusé de réception, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **05 août 2021 à 12h00**.

Commission Nationale des TIPPEE

Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117

BP : 22 Libreville/ Gabon

Tel : (+241) 011 73 19 63

Mob. : (+241) 074 12 45 45

Courriel : tippeegabon@cntippee.org